



Verdun-sur-Garonne,
Le 04 juin 2020

Madame le Maire de Verdun-sur-Garonne
Aurélie CORBINEAU

*Chères verdunoises, chers verdunois,
Chers parents,*

Depuis plusieurs semaines, la Municipalité argumente auprès de la Région Occitanie la problématique des transports scolaires qui desserviront le nouveau collège de Verdun-sur-Garonne à son ouverture.

En effet, le Conseil Régional uniformise une règle commune à l'ensemble de son territoire qui accorde le transport scolaire aux collégiens dont le domicile est à plus de trois kilomètres de l'implantation du collège d'affectation.

Concernant le collège de Verdun-sur-Garonne, son lieu d'implantation a été décidé en 2012 et sa position, excentrée par rapport au centre-ville, ne permettra pas à un certain nombre de collégiens de bénéficier du transport scolaire.

Cet état de fait a été entendu par la Région, sans pour autant que la commune obtienne des mesures dérogatoires.

Afin de pallier cette situation, la Municipalité travaille sur le développement de voies douces sécurisées sur la commune avec la finalisation de la piste cyclable route d'Auch avant la rentrée scolaire 2020 et le projet de sécuriser la route de Toulouse en 2021.

A compter du 22 juin, vous pourrez solliciter l'inscription de votre enfant au réseau de transport scolaire de la Région sur le site :

<https://www.laregion.fr/transports-tarnetgaronne-scolaire#inscriptions-et-paiement>

Dans le cas où votre dossier ne serait pas accepté, vous pouvez solliciter à nouveau son examen par le biais d'un courrier exposant de la façon la plus exhaustive possible les raisons du recours. Ce courrier est à adresser à :

*Maison de la Région
20, place Prax Paris
82000 MONTAUBAN*

Les services de la Mairie restent à votre écoute afin de vous accompagner si nécessaire dans vos démarches.



Bien à vous,

*Aurélie CORBINEAU
Maire de Verdun-sur-Garonne*